

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 10 Mars 2023 à 19h00

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

En présence de :

Laurent GUILLET,
Bernard CARRIER-SALVADOR-REDON, Isabelle JANAUDY, Hélène POULAIN, Régis YVRARD,
Olivier ARZANO, Fabien BILLET, Dorothée DELALANDE, Sabine DERRIEN, Gisèle GUICHERD, Fabien HOSTETTLER, Bertrand LEYDIER, Agnès MOREL, Jean Pierre TERRIEUX.

Absence excusée :

Marie-Odile SAMSON

Rappel de l'Ordre du Jour :

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 3 Février 2022
- 3- Délibérations :
 - 3.1 Délibération pour l'établissement d'une convention avec la commune de Moras pour l'année scolaire 2022-2023
- 4- Suivi des travaux des bâtiments
- 5- Travaux ENEDIS
- 6- Travaux SEPECC
- 7- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00.

- 1- Hélène POULAIN est élue **secrétaire de séance**.

2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 3 Mars 2022 :

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 3 Mars 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

3- Délibérations :

3.1 Délibération n° 2023-05: Convention avec la commune de MORAS

La commune de Saint-Hilaire-de-Brens accueille les enfants de la commune de Moras en petite et moyenne section.

Pour l'année scolaire 2022-2023, quatre enfants sont scolarisés et la commune de Moras nous verse 800 Euros par enfant (calcul fait par rapport aux frais de fonctionnement de l'école)

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3.2 Délibération n° 2023-06: Cession de parcelle

Monsieur Pierre-Louis Giraud propose à la commune l'achat de la parcelle A533 d'une superficie de 21 390 m² pour l'Euro symbolique. Un rendez-vous sera pris auprès du notaire afin de finaliser cette vente.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4- Suivi des travaux des bâtiments

Salle Jean Bouise : Une réunion de chantier a eu lieu le mercredi 8 mars, les joints des pierres sont réalisés, l'électricien doit intervenir la semaine prochaine pour la finalisation de l'éclairage, le peintre lui succédera la semaine suivante pour tous les plafonds et portes, le sol sera réalisé début avril et les travaux se termineront avec la pose des toilettes et de l'évier de cuisine.

Panneaux photovoltaïques : Le consuel a donné son accord et la mise en service doit se faire le mercredi 15 mars.

Nous sommes en attente de la réception du matériel afin que la société Eiffage puisse poser l'éclairage du jeu de boules et la tête du candélabre Route de Mury . L'intervention est programmée le 11 et 12 mai.

5- Travaux ENEDIS :

Les travaux doivent débuter en juillet avec l'enfouissement des câbles route de Vénérieu et route de Mury. La construction de nouveaux transformateurs doit se faire en parallèle route du Mollaret, route de Mury, route de Moras et route des Vidiaux. Après branchement les anciennes lignes seront déposées en 2024.

6- Travaux SEPECC :

Les travaux pour la réalisation du séparatif débuteront en septembre. De nouvelles réunions doivent avoir lieu afin de déterminer de façon plus précise la nature des interventions et leur date de réalisation.

7- Questions diverses :

Laurent Guillet nous informe que Monsieur Bonnaire agriculteur et voisin de Mr et Mme Maridat l'a interpellé pour signaler des travaux sur le terrain de ces derniers. Un permis de construire est actuellement en cours d'instruction sur ce projet.

Isabelle Janaudy nous rappelle qu'une sortie pour Walibi est programmée en Juillet pour les collégiens. Comme l'année dernière la commune financera le transport au prorata du nombre d'enfants habitant Saint Hilaire et participant à cette sortie, le coût de l'entrée du parc restant à la charge des parents.

Bernard Carrier s'est rendu au tribunal suite à une convocation adressée en mairie pour un problème de bornage pour une propriété dans le quartier de Tribut. Ce dernier sera fait de façon judiciaire lors d'une prochaine session le 20 juin.

Hélène Poulain nous avise de l'arrivée d'une nouvelle personne, Gewnaëlle ALONSO MIER , qui débutera le lundi 13 mars à la cantine et garderie pour le remplacement de Frédérique GUEYDAN , en arrêt maladie jusqu'au 30 avril.

Bernard Carrier a reçu le représentant de la société Eiffage qui doit nous établir un devis afin de mettre à jour les plans de l'éclairage public. Ces derniers seront effectués après l'installation des nouveaux transformateurs.

Hélène Poulain nous fait part de différentes interventions à l'école sous l'effigie de Mont Bel Air animation, Liliane Fioro, intervient pour des lectures en petits groupes, des sorties sensorielles dans différents jardins. L'association Et Colégram est aussi venue à l'école pour des ateliers d'art plastique.

Dorothée Delalande souhaiterait mettre en place un atelier avec les enfants du village pour d'une part leur faire connaître le rôle du maire et du conseil municipal et d'autre part les sensibiliser sur le bon usage des équipements publics.

Elle souhaiterait aussi que lors de chaque conseil municipal un bref exposé soit fait relatant les décisions et les réunions qui se déroulent au sein de la communauté de communes.

Olivier Arzano s'occupe actuellement de la commande de bancs et poubelles pour le city stade et l'aire de jeux des enfants.

Régis Yvrard nous informe que la parution pour la modification de droit commun a été faite le 10 février. Le document a été transmis aux personnes publiques associées et nous sommes en attente de la réponse du tribunal pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Une boum est organisée le 11 mars par les enfants de la classe de Myriam à la salle des fêtes de Vénérieu.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 13 mars à 18h à la mairie de Saint Hilaire.

La cérémonie du 19 mars se déroulera à 11h place de la mairie.

Le sou des écoles organise une soirée dansante le 25 mars à l'occasion du carnaval.

Un conseil municipal se tiendra le 25 mars à 9h pour le vote du budget.

Une réunion communication se fera le 3 avril à 18 h.

Une réunion bâtiments communaux précèdera le conseil municipal du 7 avril. Réunion à 18h et conseil à 19h.

La séance est levée à

